



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

orphelins

Question écrite n° 115033

### Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur l'engagement écrit pris par le président de la République, le 23 mai 2007, en faveur d'une reconnaissance égalitaire de tous les pupilles de la Nation. Il était alors question d'une mesure de réparation complétant les précédentes qui ne concernaient pas tous les pupilles. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir sous quels délais et sous quelle forme ces engagements seront tenus.

### Texte de la réponse

À la suite du rapport de la commission nationale de concertation chargée d'étudier le dossier des orphelins de guerre, mise en place par le Premier ministre, le Gouvernement examine les améliorations qu'il serait possible d'apporter à ce dispositif. Conformément à l'engagement du Président de la République, le Gouvernement s'attache à définir la solution qui tienne le plus grand compte de l'équité et aboutisse à une reconnaissance plus apaisée. C'est ainsi qu'un projet de décret unique a été préparé à la demande du Premier ministre. Il se trouve actuellement en phase d'approbation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115033

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 2011, page 7956

**Réponse publiée le :** 20 septembre 2011, page 10083